

Réf: Dossier 356318

Avis de constitution

SOCIETE « LA COLONIE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN A 200 METRE DE LA PHARMACIE JEAN PAUL
2, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2024 , et enregistrés le 23/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA COLONIE »

Objet : AGENCE DE VOYAGE ET DIVERS (FOURNITURES DE BUREAUX ET AUTRES)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et

immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie

des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou

devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales,

industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en

faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA BONOUMIN A 200 METRE DE LA PHARMACIE JEAN PAUL 2, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M TRAORE DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11382 du 31/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67789/GTCA/RC/2024 du 31/10/2024

